



Saint-Junien, le 20 septembre 2026.

**À l'attention des candidates et candidats aux
élections sénatoriales en Haute-Vienne (hors RN)**

Objet : lettre ouverte – signature de la pétition pour la préservation du site des Goulas

Madame, Monsieur,

Membres du groupe Énergie citoyenne au conseil municipal de Saint-Junien, nous souhaiterions savoir, en tant que délégués titulaires aux élections sénatoriales, si vous vous engagez à signer, d'ici le scrutin du 27 septembre prochain, la pétition contre le projet de vente et d'aménagement du site communal des Goulas à Saint-Junien.

Pour nous, ce projet est une aberration urbanistique, financière et écologique. Il s'inscrit dans une logique d'aménagement du passé, faisant fi des bouleversements liés au réchauffement climatique dont nous vivons la violence et aggravant la capacité de résilience à l'échelle de notre commune (destruction d'un îlot de fraîcheur, menace sur une biodiversité remarquable, etc.).

La pétition est disponible au lien suivant :

<https://www.change.org/p/non-au-projet-de-vente-et-d-am%C3%A9nagement-du-terrain-communal-des-goulas>

Vous trouverez tous les éléments concernant ce dossier sur notre site internet (<https://www.energie-citoyenne-saint-junien.fr/>) ainsi que sur celui de l'association Saint-Junien Environnement, à l'origine de la pétition (<https://saint-junien-environnement.fr>). Nous restons également à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin pour prendre votre décision.

Nous tenons à vous préciser que votre position sera rendue publique.

Nous vous remercions par avance pour votre réponse (positive ou négative) à notre sollicitation.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les membres du groupe Énergie citoyenne

*Yoann Balestrat, Anne-Marie Chenu, Christophe Gentil,
Corinne Guillot, Benoît Lambert et Khadija Yanouri*